

1336 Route de Balleroy
14 330 LE MOLAY-LITTRY

Tél : 02 31 21 42 27
Fax : 02 31 21 47 77

Le Président
aux
Conseillers Communautaires
titulaires et suppléants

Le Molay-Littry,
Lundi 15 Février 2021

Destinataires : les conseillers communautaires d'Isigny-Omaha Intercom.
Dossier suivi par : Aurélie JOUENNE (02 31 21 42 27)

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Jeudi 25 Février 2021 à 18H30

**Salle des fêtes du Molay-Littry
Place du Docteur Verney
14 330 LE MOLAY-LITTRY**

Attention

En cas de pouvoir, ceux-ci doivent nous parvenir 48 H avant le Conseil Communautaire.

ORDRE DU JOUR

Madame DURAND, Sous-Préfète de l'arrondissement de Bayeux, interviendra en début d'Assemblée pour une présentation du CRTE (Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique).

ASSAINISSEMENT

1. Approbation de la révision du zonage d'assainissement, du rapport et des conclusions de l'enquête publique,
2. Proposition de mise en place d'une subvention intercommunale aux particuliers en cas de raccordement à l'assainissement collectif nécessitant la mise en place d'une pompe,
3. Proposition d'une maîtrise d'ouvrage intercommunale pour la mise en conformité des branchements des particuliers suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à Mosles et Saon.

ENVIRONNEMENT

4. Proposition d'avenant à la convention de partenariat avec le SDEC ENERGIE relatif au dispositif de cadastre solaire « Soleil14 » dans le cadre de la Commission consultative pour la transition énergétique,
5. Proposition de désignation d'un suppléant représentant la Communauté de communes au comité consultatif de la réserve naturelle nationale (RNN) de la forêt domaniale de Cerisy Comité Cerisy la forêt.

SCOLAIRE

6. Proposition d'une convention de création et de coopération dans le cadre du campus de l'école du socle à Isigny-sur-Mer,
7. Proposition de signer le renouvellement des 2 conventions avec le Département et les collèges pour l'accueil des élèves des écoles primaires d'Isigny-sur-Mer et de Trévières,
8. Validation de tarifs frais de scolarité 2019-2020,
9. Proposition pour la fin de la mise à disposition de la Communauté de communes de l'école de Castillon.

CULTURE & SPORT

10. Ecole de musique : Proposition de demande de subvention pour l'acquisition d'instruments de musique.

TOURISME

11. Proposition d'un avenant à la DSP pour la gestion de la « base de tourisme nautique et de loisirs de Colleville-sur-Mer » sur une réduction exceptionnelle de la redevance pour l'année 2020 de la SARL Vent de Terre,
12. Proposition d'un projet d'extension de la Maison de la Forêt,
13. Proposition d'un projet d'étude prospective Tourisme et Mobilités,
14. Ecole de Voile Cap 21 : Actualisation du contrat de location.

ADMINISTRATION GENERALE

15. Proposition de modification de la délibération n° 2020-07-234 du 11 juillet 2020 instituant les délégations données au Président.

FINANCES

16. Proposition régularisation par écriture d'ordre non budgétaire (OONB).

17. Proposition de mise à jour du tableau des emplois communautaires,
18. Proposition de mise à jour des modalités d'attribution de la participation à la mutuelle des agents d'Isigny-Omaha Intercom,
19. Proposition de mise à jour des modalités de mise en place du RIFSEEP.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Patrick THOMINES,
Président

Pour information : (Article 6 de la Loi du 14/11/ n°2020 - 1379 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire).

- Procuration/pouvoir : Un conseiller communautaire pourra être détenteurs de deux pouvoirs/procurations.
- Quorum : Celui-ci est réduit au tiers des membres présents.
- Afin de pouvoir vous rendre au Conseil Communautaire, il sera nécessaire de vous munir de l'attestation dérogatoire et de cocher la case suivante :
 « **Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative** » et de vous munir de la présente convocation.
- Règles sanitaires :

* Le port du masque est obligatoire,

* Apporter son propre stylo pour les signatures,

* Du gel hydroalcoolique sera présent à l'entrée de la salle et pendant toute la durée de la réunion de l'Assemblée Communautaire,

N.B : Si vous ne pouvez assister au conseil :

- Communes ayant plus d'un conseiller communautaire : pas de suppléant, vous pouvez donner un pouvoir à l'aide de l'imprimé ci-joint.
- Communes ayant un seul conseiller communautaire : vous pouvez demander à votre suppléant de vous représenter. Dans ce cas, pas nécessité de lui donner un pouvoir, il prendra part au vote automatiquement si vous êtes absent.



POUVOIR N° 1

Je soussigné,, conseiller communautaire, donne pouvoir àafin de me représenter à la réunion du Conseil communautaire d'Isigny-Omaha Intercom convoqué leet de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à

Le

Mention manuscrite « bon pour pouvoir » et signer.



POUVOIR N° 2

Je soussigné,, conseiller communautaire, donne pouvoir àafin de me représenter à la réunion du Conseil communautaire d'Isigny-Omaha Intercom convoqué leet de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à

Le

Mention manuscrite « bon pour pouvoir » et signer.